

# Postulat interpartis

## A quand un bâtiment administratif centralisé à Bienne ?

**Le Conseil municipal est prié de relancer le projet, gelé depuis 2012, du bâtiment administratif centralisé prévu sur l'Esplanade du Palais des Congrès et d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de soumettre au Conseil de ville un crédit d'étude correspondant.**

### Développement

Trois raisons au moins justifient, aujourd'hui comme hier, la poursuite de ce projet :

- 1) Une raison économique : la vente / location des bâtiments administratifs actuels devrait, selon les dernières estimations, permettre des économies de loyer, de charges et d'entretien de l'ordre de 1 million de francs et ne pas charger le budget de fonctionnement de la Ville (neutralité des coûts). Il devrait même entraîner des économies à long terme.
- 2) Une raison écologique : la réalisation de cette construction selon le standard MINERGIE permettra de substantielles économies d'énergie et contribuera à la mise en œuvre de l'initiative communale sur le climat.
- 3) Une raison citoyenne : la centralisation de l'administration avec la création d'un guichet unique représentera pour les habitantes et habitants une simplification considérable pour leurs contacts avec les divers services de l'administration, actuellement toujours dispersés aux quatre coins de la ville.

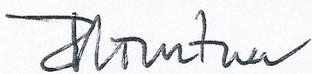
En outre, le Conseil municipal a récemment décidé d'augmenter massivement les investissements. Selon le message au peuple concernant le budget 2017, il s'agit d'« un signal fort en faveur du développement urbain, car Bienne doit profiter, tant aujourd'hui que ces prochaines années, d'une importante mise en valeur qualitative, grâce à des projets stratégiques dans tous les domaines ».

Rappelons que c'est en 2001, à l'occasion du plan d'assainissement financier Equilibre budgétaire II, que le Conseil municipal avait, pour la première fois, envisagé, comme mesure d'économie, la construction d'un bâtiment administratif centralisé. A l'époque, on estimait qu'un tel projet permettrait de réaliser des économies de Fr. 15 millions par année. Depuis, l'idée a fait son chemin et en mai 2009, le Conseil de ville donnait son feu vert à la réalisation d'un bâtiment administratif centralisé dans le cadre du réaménagement de l'aire de l'ancienne usine à gaz. Pour diverses raisons, le projet subit ensuite un coup de frein, jusqu'à ce qu'en mai 2012, le Conseil municipal décide de « ne pas poursuivre ce projet pour l'instant » ; cette décision était motivée par le fait qu'en raison des nombreux projets d'investissement annoncés, le Conseil municipal « ne disposait pas de la marge de manœuvre financière nécessaire à la réalisation d'un tel bâtiment à cet endroit ».

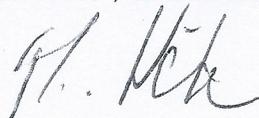
Aujourd'hui le réaménagement de l'« Aire de l'usine à gaz » est en passe de se terminer. Ne manque plus que le bâtiment administratif au Sud de l'Esplanade. Il est temps de combler cette lacune, afin que cet « hôtel de ville » – lauréat d'un concours d'architecture, et pour lequel la Ville a déjà dépensé Fr. 1,2 millions (concours et avant-projet) – puisse jouer son rôle, tant au niveau organisationnel que sur le plan architectural et urbanistique. Aujourd'hui, la réalisation du Campus et du Parc d'innovation, la création de nouveaux pôles d'habitation et l'établissement d'importantes entreprises à Bienne offrent de nouvelles perspectives, qui justifient qu'on redonne à ce projet prometteur, important pour l'attractivité de notre ville, une place prioritaire dans les investissements.

28 juin 2017

Roland Gurtner, Passerelle



Max Wiher, Grünliberale



Andreas Sutter, BVP



Christoph Grupp, Grüne



Pascal Bord, PRR



Glenda Gonzalez, PSR

